





Notre offre de services

L'assistance technique proposée par notre réseau de chargés de clause sociale, c'est :

-  L'aide à la décision pour identifier les marchés propices à l'insertion
-  Les conseils pour une rédaction sécurisée des pièces du marché
-  Le suivi de la bonne exécution de la clause et l'évaluation de l'impact
-  La coordination entre acheteur, entreprise, acteur de l'emploi et salarié en insertion

Vous êtes : un bailleur social, une commune, un hôpital, un établissement public, un service de l'État ou encore un acheteur du secteur privé,

Les partenaires de la mission Clause sociale 34 vous accompagnent.



pôle emploi



Votre contact

ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE HÉRAULT


Clause Sociale 34

Guide des clauses sociales pour les donneurs d'ordres publics



3 bonnes raisons d'intégrer une clause sociale dans vos achats

- Soutenir une économie locale et éthique
- Répondre sans surcoût aux objectifs de développement durable de votre structure
- Lutter contre le chômage des habitants les plus précaires de votre territoire



Les clauses sociales dans l'Hérault :
370 000 heures / an dédiées à l'insertion professionnelle

5 possibilités offertes par l'ordonnance marché public du 23 juillet 2015

Article 38 : la condition d'exécution

L'entreprise réserve un certain nombre d'heures de travail à une action d'insertion professionnelle.

Article 52 : le critère de sélection des offres

Les propositions de l'entreprise en matière d'insertion font l'objet d'une notation au même titre que le prix ou les délais.

Article 36 : le marché réservé

Sans rien changer à l'objet technique du marché, celui-ci ou seulement un de ses lots est réservé aux structures employant majoritairement des travailleurs reconnus handicapés ou défavorisés.

Article 37 : le marché réservé à l'ESS

Les services de santé, sociaux ou culturels peuvent être réservés, pour une période de 3 ans, à une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

Article 28 du décret du 25 mars 2016 : les marchés d'insertion

L'objet même du marché est l'achat d'un projet d'insertion et de qualification de personnes très éloignées de l'emploi.

Quels sont les marchés appropriés ??

- Nettoyage, propreté
- Espaces verts
- Gestion des déchets et recyclage
- Restauration collective et traiteur
- Création graphique et impression
- Accueil, secrétariat
- Gestion d'équipement par délégation de service public
- Assistance informatique
- Réalisation d'enquêtes
- Bâtiment et travaux publics (construction, rénovation, maintenance)
- Ingénierie maîtrise d'oeuvre...